

CHAPITRE III.—POPULATION*

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. HISTORIQUE DU RECENSEMENT.	150	SECTION 9. ÉTAT MATRIMONIAL.	167
SECTION 2. ACCROISSEMENT DE LA POPULATION.	153	SECTION 10. ORIGINES.	168
SECTION 3. ESTIMATIONS INTERCENSALES ET MOUVEMENT.	154	SECTION 11. RELIGIONS.	169
SECTION 4. DENSITÉ DE LA POPULATION.	156	SECTION 12. PAYS DE NAISSANCE.	170
SECTION 5. POPULATION RURALE ET POPULATION URBAINE.	157	SECTION 13. LANGUE PARLÉE ET LANGUE MATERNELLE.	170
SECTION 6. POPULATION DES COMTÉS ET DES DIVISIONS DE RECENSEMENT.	157	SECTION 14. LOGEMENTS, MÉNAGES ET FAMILLES.	171
SECTION 7. POPULATION DES CENTRES URBAINS CONSTITUÉS.	157	SECTION 15. AVEUGLES ET SOURDS.	173
SECTION 8. RÉPARTITION SELON LE SEXE ET L'ÂGE.	165	SECTION 16. LES INDIENS ET LES ESQUIMAUX DU CANADA.	174
		SECTION 17. POPULATION DU MONDE.	179

NOTE.—On trouvera face à la page 1 du présent volume la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

Le présent chapitre ne renferme qu'un résumé des volumineuses données statistiques recueillies lors du recensement. Des renseignements plus détaillés, de même que des analyses plus poussées, paraissent dans les volumes et les rapports sur le recensement qu'on peut se procurer chez l'Imprimeur de la Reine ou au Bureau fédéral de la statistique. Le catalogue de ces publications peut être obtenu sur demande.

Section 1.—Historique du recensement

En 1666, Talon, intendant de la Nouvelle-France, a fait un recensement officiel de la colonie afin de connaître l'accroissement de la population depuis la fondation de Québec par Champlain en 1608. Ainsi, c'est à cette colonie primitive du St-Laurent que revient l'honneur d'avoir fait le premier recensement de la population, dans l'acceptation moderne du mot, et d'avoir institué ce qui est devenu aujourd'hui l'un des principaux instruments de gouvernement de toute communauté civilisée. Ce recensement a donné sur 3,215 personnes des renseignements comme le nom, l'âge, le sexe, l'état matrimonial et la profession de chacune à son endroit de résidence. Le grand intendant a effectué lui-même une grande partie du dénombrement, "visitant de porte en porte toutes les habitations de Mont-Réal, de Trois-Rivières, de Cap-de-la-Madeleine et de tous les endroits en amont de Québec". L'année suivante, en 1667, on a recommencé le recensement en ajoutant aux mêmes questions que l'année précédente des questions sur la superficie des cultures et le nombre de bêtes à cornes et de moutons.

Les recensements de la Nouvelle-France se sont chiffrés par non moins de 37 en tout entre 1666 et 1739; de plus, il y eut neuf recensements fragmentaires et plusieurs autres dénombremens à compter de cette dernière date jusqu'à la fin du régime français, en 1763. La portée du recensement s'est étendue même durant ces premières années. Chaque recensement comportait quelques nouvelles questions jusqu'au jour où, à la fin du régime français, il s'enquit, en plus des renseignements originaux, de la superficie des cultures et des pâturages, de la production de blé, d'orge, d'avoine, de pois, de maïs, de lin, de chanvre, de tabac et du nombre de chevaux, de bêtes à cornes, de moutons et de truies. De plus, on a fait le compte des édifices publics, des églises, des meuneries et des scieries, de même que des armes à feu et des épées.

* Revu à la Division du recensement (Démographie), Bureau fédéral de la statistique.